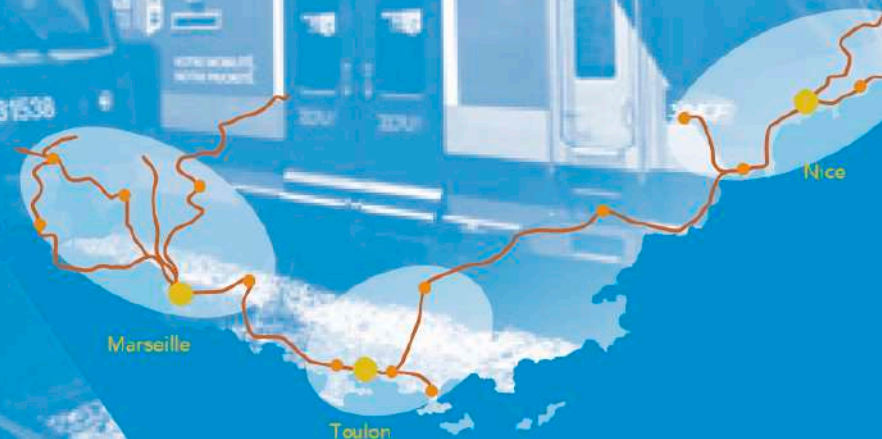


LIGNE NOUVELLE  
PROVENCE CÔTE D'AZUR

POUR UN  
TRANSPORT FERROVIAIRE  
FIABLE ET PERFORMANT  
AU QUOTIDIEN



# REUNION PUBLIQUE LOCALE

## Secteur La Pauline

12 septembre 2019

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :



# Présentation des intervenants

## ■ Animateur

- Stéphane SAINT-PIERRE - NICAYA Conseil

## ■ SNCF Réseau

- Jean-Marc ILLES - Directeur régional adjoint - Chef de mission LNPCA
- Nicolas GUYOT - Directeur des études LNPCA
- Alain PREA - Responsable territorial Var - Mission LNPCA
- Damien TOMASI - Responsable environnement - Mission LNPCA

## ■ Commission Nationale du Débat Public

- Philippe QUEVREMONT - Garant



# Philippe Quévremont

## Garant de la concertation - CNDP

- Le garant veille à l'information et la participation du public
- Il est indépendant du maître d'ouvrage
- Priorité à la participation du public dans les réunions et par internet
- 30 minutes pour la présentation du projet par SNCF Réseau
- Pour vos interventions, courtoisie, brièveté et respect des personnes → **vous devez chercher à convaincre**

# SOMMAIRE

## 1. LE DISPOSITIF DE CONCERTATION

## 2. LE PROJET DANS SON ENSEMBLE

- + Les 4 grandes phases du projet
- + Le planning indicatif des phases 1 & 2

## 3. LES OPÉRATIONS SUR LE SECTEUR DE LA PAULINE (PHASE 1)

- + La dénivellation de la ligne La Pauline - Hyères
- + La gare de La Pauline

## 4. ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :

# 1. LE DISPOSITIF DE CONCERTATION AVEC LE PUBLIC

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANÇÉES PAR :

12/09/2019



# Dispositif de concertation avec le public

## 12 juin - 18 octobre 2019

### Dispositif dans le Var

Réunion d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"><li>• 17 juin, à Toulon</li></ul>
Permanences à destination des riverains	<ul style="list-style-type: none"><li>• 26 juin, à La Garde → La Pauline</li><li>• 12 juillet, à La Crau → La Pauline</li><li>• 25 juin et 10 juillet, à Sanary → Ouest Var</li><li>• 25 juillet, à La Seyne-sur-Mer → Ouest Var</li><li>• 28 juin et 16 juillet à Carnoules → Carnoules</li></ul>
Réunions publiques locales	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>12 septembre à 19h, à Toulon</b> <b>Maison des services publics de Sainte Musse → secteur La Pauline</b></li><li>• 7 octobre à 17h30<ul style="list-style-type: none"><li>• Mairie de La Seyne-sur-Mer → secteur Ouest Var</li></ul></li></ul>
Ateliers thématiques	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>27 septembre 2019 à 18h</b> : <i>Environnement Développement Durable</i><ul style="list-style-type: none"><li>• Maison des services publics à Toulon</li></ul></li><li>• <b>2 octobre 2019 à 18h</b> : <i>Socio-économie</i><ul style="list-style-type: none"><li>• EMD rue Biaggi à Marseille</li></ul></li><li>• <b>3 octobre 2019 à 18h</b> : Saturation ferroviaire<ul style="list-style-type: none"><li>• Hôtel Campanile à Nice aéroport</li></ul></li></ul> <p>→ Inscription sur le site internet pour bénéficier d'un transport en commun</p>
Réunion de clôture	<ul style="list-style-type: none"><li>• 15 octobre, à Toulon - Maison des services publics de Sainte Musse</li></ul>

# Retours de la 1<sup>ère</sup> phase de concertation (juin - juillet 2019)

- Fort intérêt exprimé pour la navette toulonnaise
- Importance d'une cohérence des PEM en entrée est de l'agglomération toulonnaise :
  - Articuler le rôles des différentes gares
  - Eviter la surcharge de trafic routier (saturation)
  - Importance de réorganiser les lignes de bus en cohérence avec les gares et la fréquence des trains
- Intérêt de favoriser la desserte ferroviaire de la ZI de La Pauline par le train
- Importance de redéfinir les circulations routières sur la commune de La Crau
- Importance de prévoir des accès tous modes à la gare de La Pauline : vélo, transports en commun, voitures

# Retours de la 1<sup>ère</sup> phase de concertation (juin - juillet 2019)

- Les travaux semblent très importants par rapport à l'aménagement projeté
- Important de prendre en considération les activités agricoles :
  - Chercher à éviter ou réduire les impacts
  - A défaut prévoir de les compenser
- Important d'éviter au maximum les impacts sur le bâti
- Opportunité de création d'une piste cyclable sur la voie déviée (variante saut-de-mouton avec dévoiement)
- Nécessité de rétablissement des accès routiers aux riverains et aux exploitations, éviter les flux parasites (itinéraires de délestage)
- Nécessité de prendre en considération les risques industriels (SEVESO) et hydrauliques
- Limiter l'impact pour les riverains des accès au chantier pour les travaux (circulation poids lourds notamment)



# 1. LE PROJET DANS SON ENSEMBLE

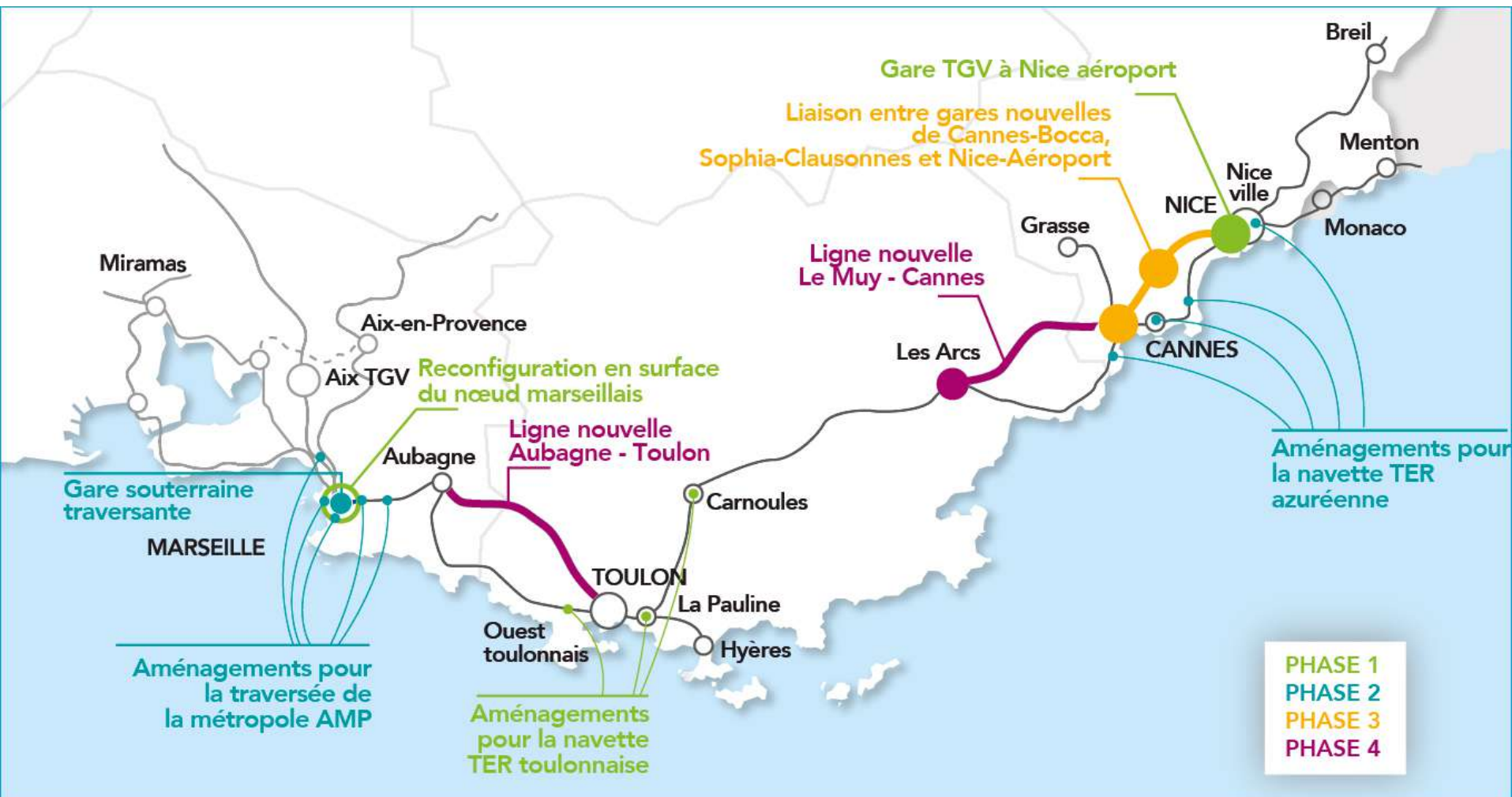
- + Les 4 grandes phases de réalisation du projet
- + Le planning indicatif des phases 1 & 2

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANÇÉES PAR :

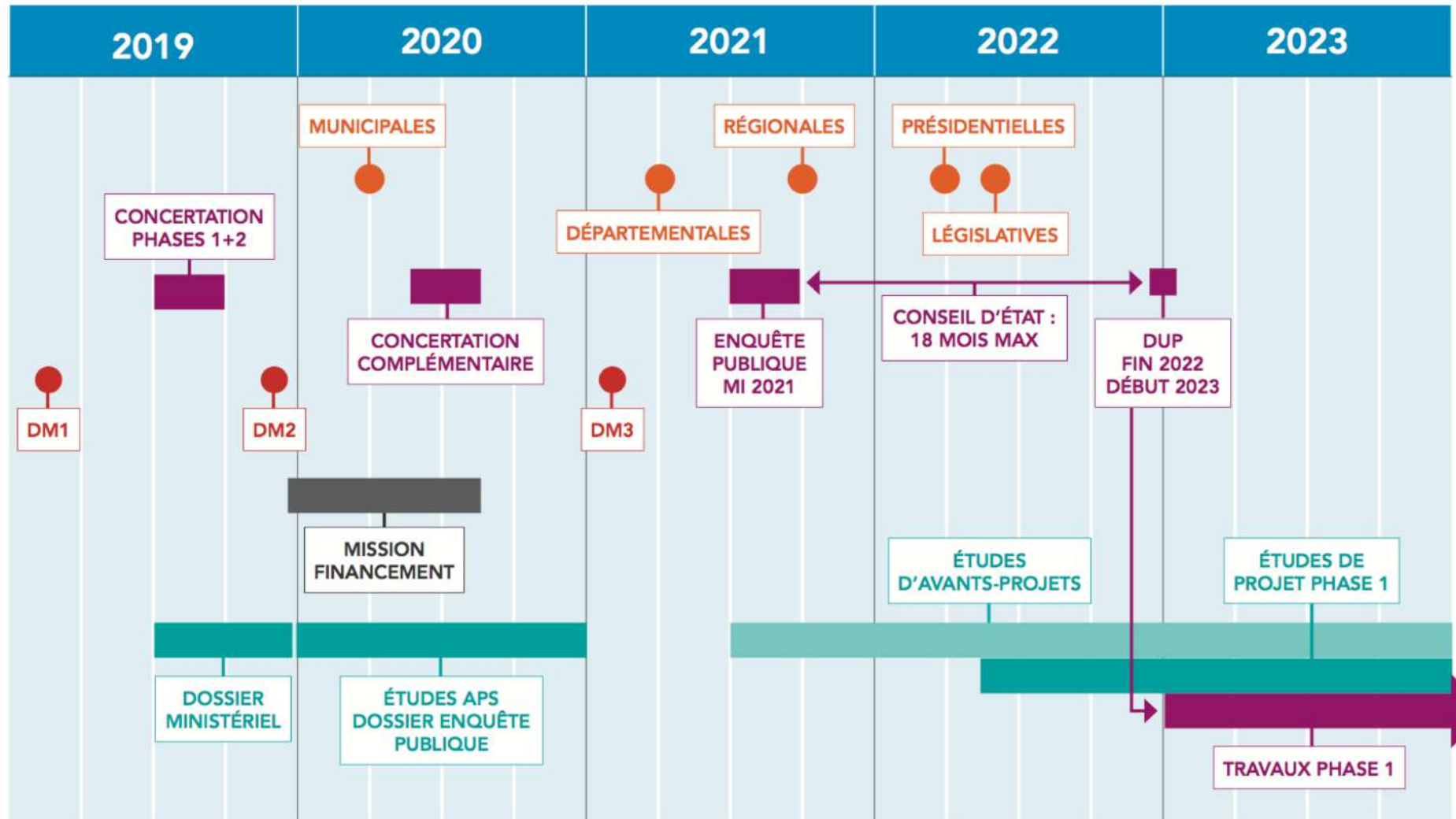
12/09/2019



# Réalisation phasée du projet LNPCA par le conseil d'orientation des infrastructures le 2 février 2018



# Planning indicatif des phases 1 & 2



DUP : DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE - DM : DÉCISION MINISTÉRIELLE - APS : AVANT PROJET SOMMAIRE

\* Hypothèse décision ministérielle post concertation publique : fin 2019

# 2. L'OPÉRATION SUR LE SECTEUR DE LA PAULINE (PHASE 1)

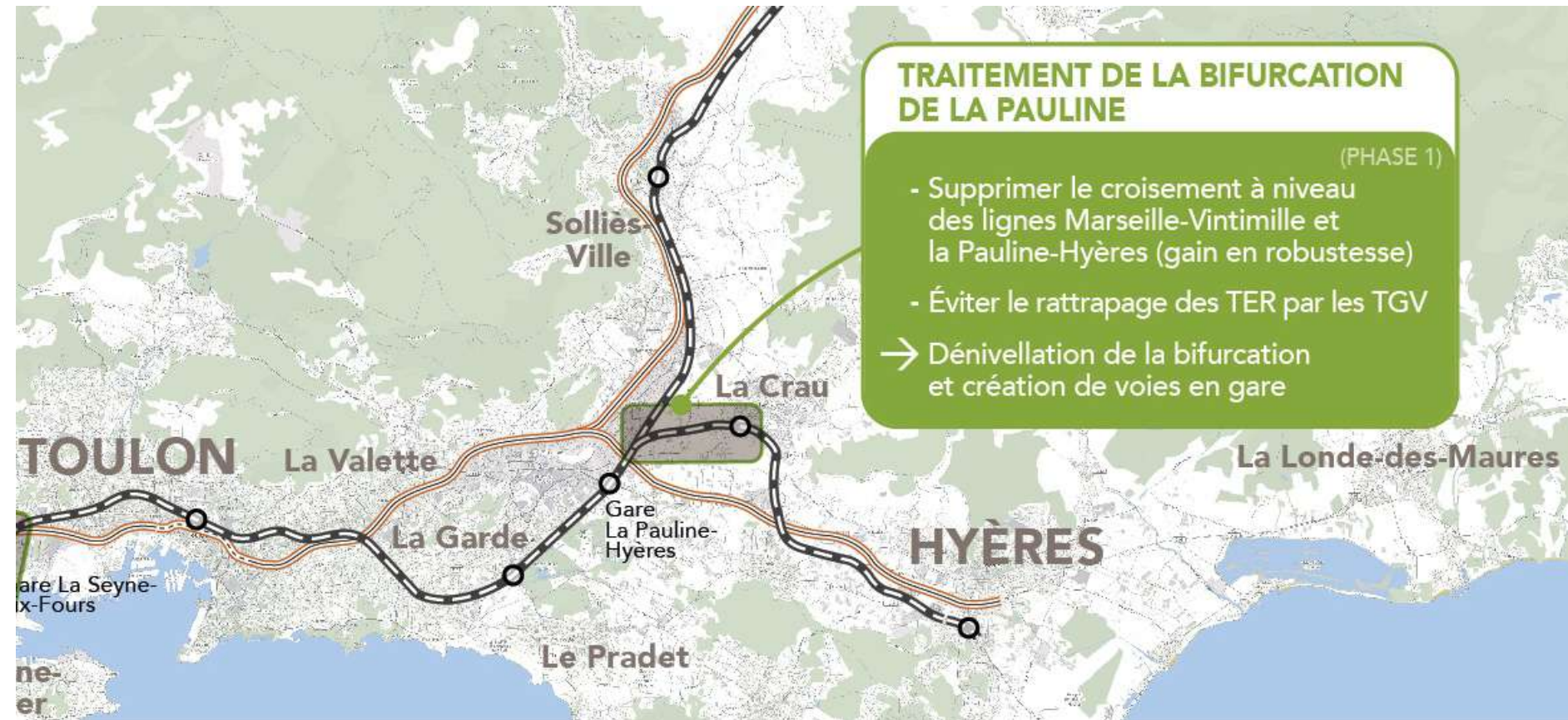
- + La dénivellation de la ligne La Pauline - Hyères
- + La gare de La Pauline

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANÇÉES PAR :

12/09/2019



# L'opération sur le secteur de La Pauline



L'opération sera synchronisée avec le déploiement de l'ERTMS entre Marseille et Vintimille

# Bénéfices des phases 1 & 2 dans le Var

En planifiant la navette toulonnaise dès phase 1 du projet, l'Etat traduit la priorité nationale donnée au développement des transports du quotidien, levier pour diminuer la congestion routière et promouvoir un développement durable

## Régularité

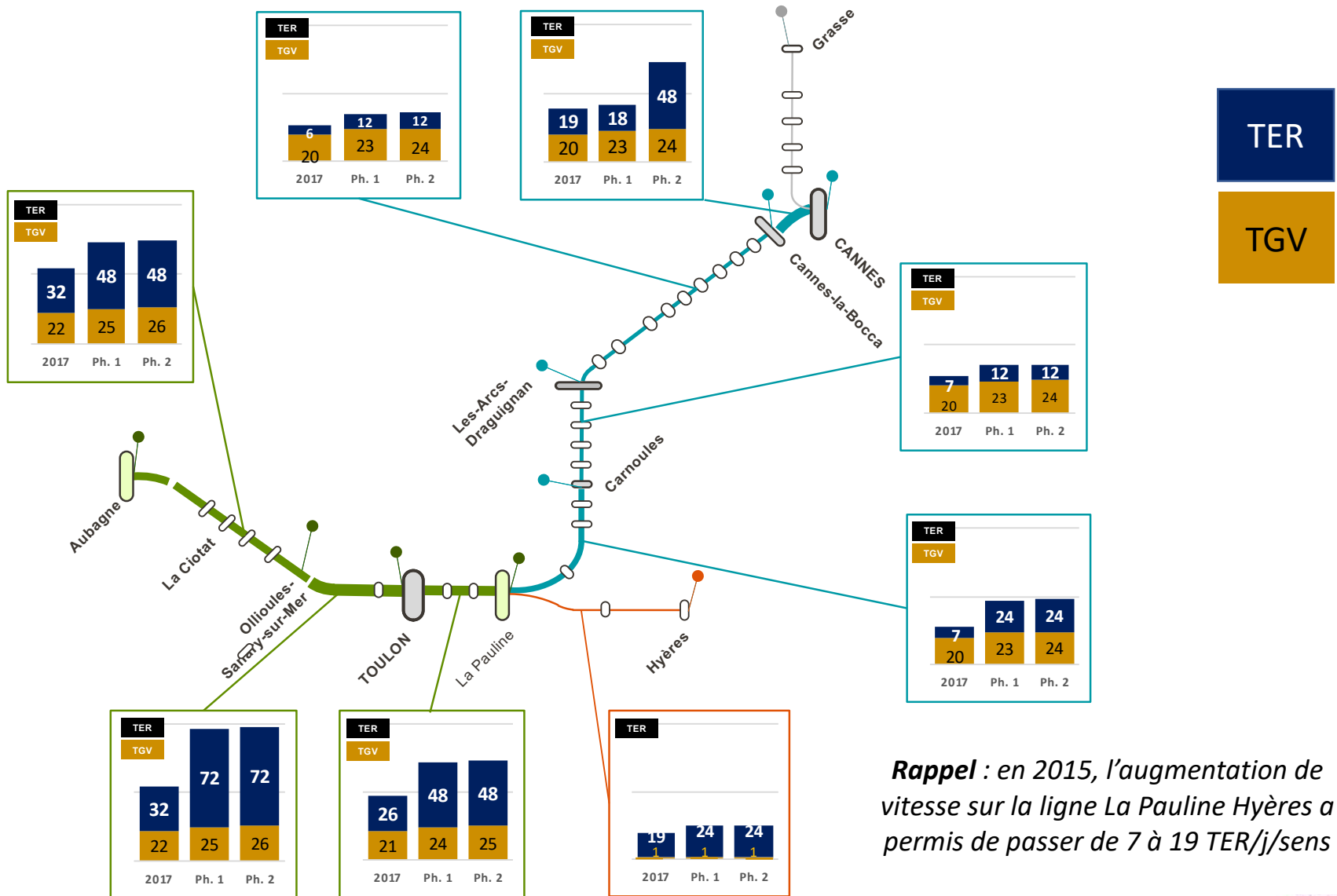
- **Amélioration de la robustesse du système sur tout l'axe Marseille-Vintimille par :**

- La suppression de croisements de voies à la bifurcation de la Pauline vers Hyères
- La création d'alternat en gare de La Pauline

## Capacité / Services (heure de pointe)

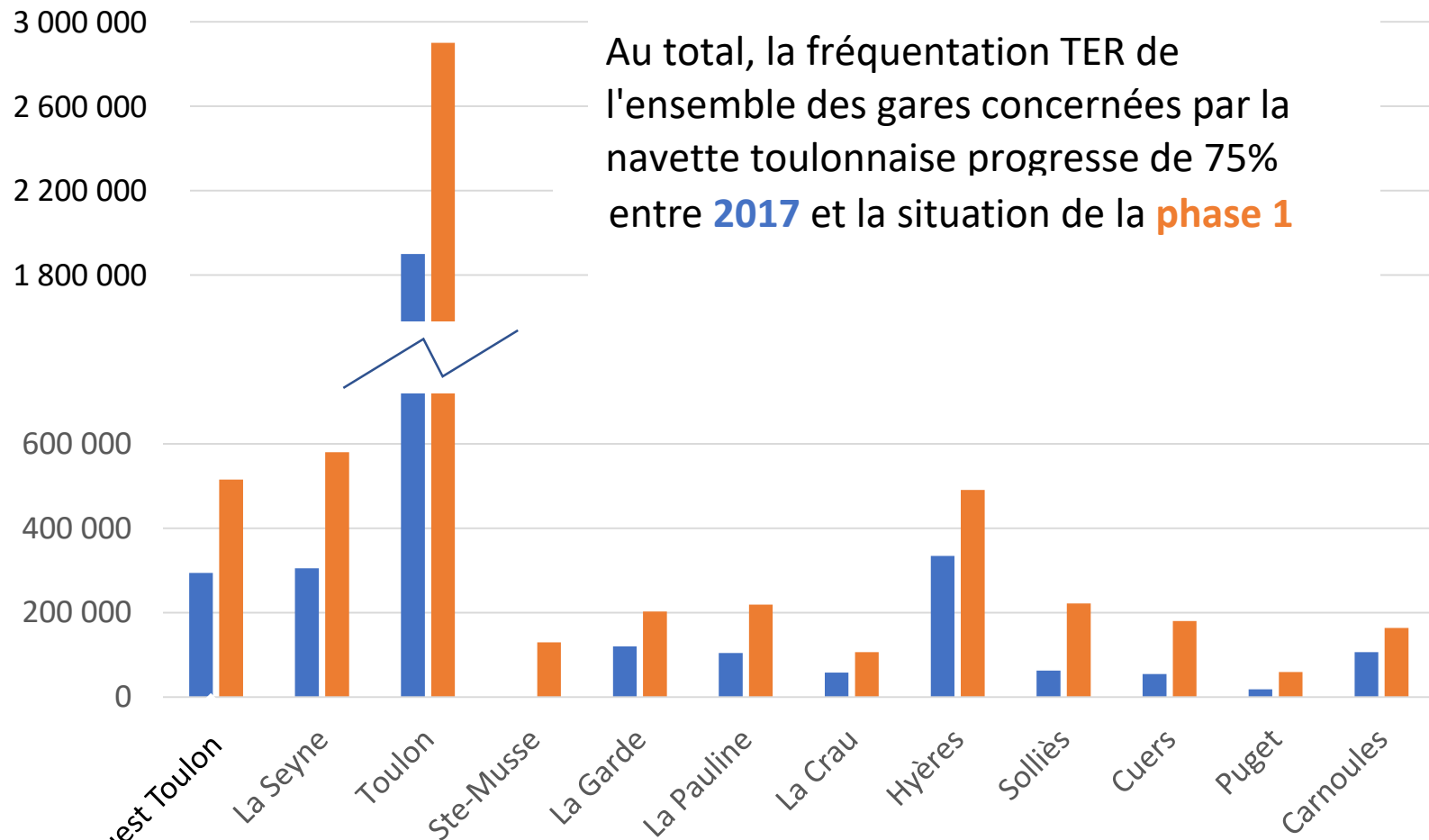
- **Navettes TER omnibus** traversant Toulon à hauteur de **4 TER** par heure et par sens en heure de pointe (2 vers Hyères aujourd'hui)
  - La création de voies en gares terminus à l'ouest de Toulon et à Carnoules
- **TER directs** entre Toulon et la gare de Vitrolles aéroport - Marseille Provence
- **Sillons TGV** : 2,5 par heure et par sens entre Marseille et Nice (1,5 aujourd'hui)
  - Traversée gare souterraine à Marseille

# Capacités permises par le projet dans le Var à l'horizon des phases 1 et 2 : nombre de trains / jour / sens



**Rappel :** en 2015, l'augmentation de vitesse sur la ligne La Pauline Hyères a permis de passer de 7 à 19 TER/j/sens

# Evolution de la fréquentation des gares de l'ouest Toulon à Carnoules (voyageurs / an)



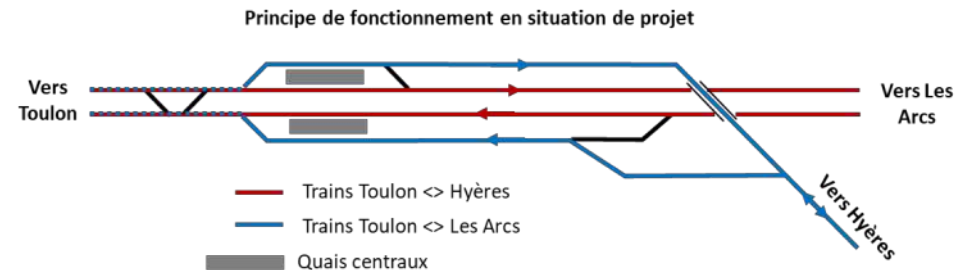
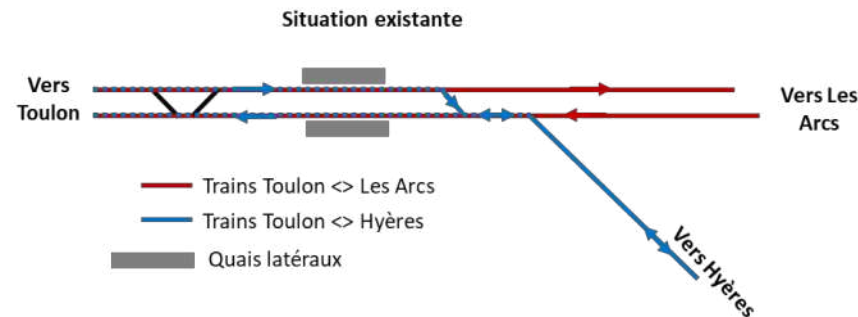
Au total, la fréquentation TER de l'ensemble des gares concernées par la navette toulonnaise progresse de 75% entre 2017 et la situation de la **phase 1**



# Dénivellation de la ligne La Pauline - Hyères

## Objectifs de l'opération

- **Supprimer les cisaillements des trains** circulant sur la ligne Marseille - Vintimille et ceux sur la ligne La Pauline – Hyères :
  - Sources de conflits préjudiciables à la fluidité du trafic et à la sécurité
  - Impliquant des délais de croisement importants
- **Eviter le rattrapage des TER** par les TGV plus rapides qui circulent entre Marseille et Nice
- Permettre la mise en place d'une navette toulonnaise avec une fréquence au 1/4h
- **Préserver l'avenir** en rendant possible des modifications d'horaires



# Dénivellation d'une voie à La Pauline

Doubler le début de la voie unique la Pauline Hyères en franchissant la ligne Marseille-Vintimille en dénivelé

## ■ 2 variantes en « saut de mouton »

- Création d'une seule voie en dénivelé au-dessus de Marseille Vintimille pour les trains allant vers Hyères, en conservant la voie existante
- Création d'une seule voie en dénivelé au-dessus de Marseille Vintimille pour les trains allant vers Hyères, en déplaçant la voie existante à côté de la voie créée



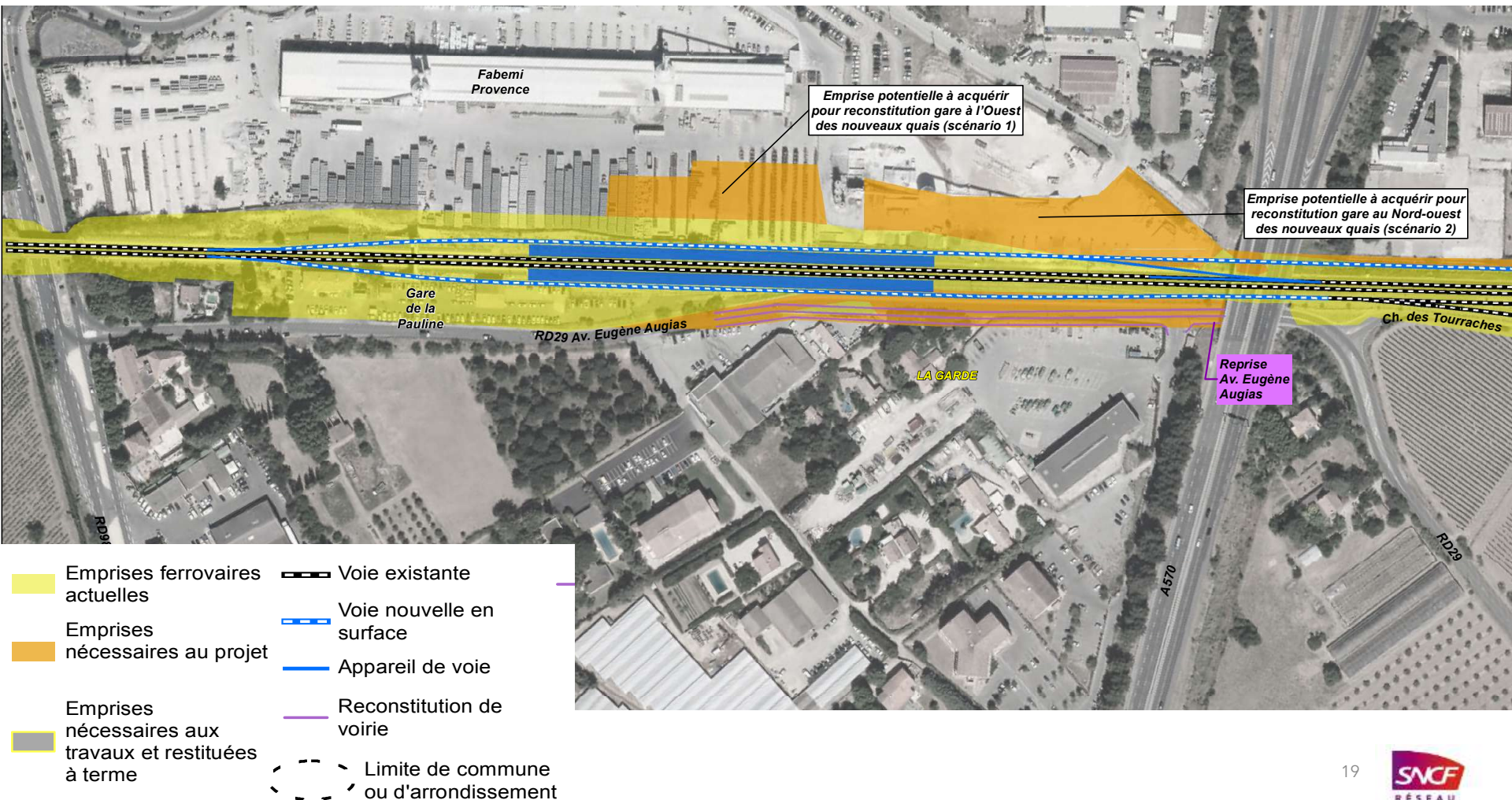
## ■ 1 variante dite en « terrier »

- Création d'une seule voie en dénivelé au dessous de Marseille Vintimille pour les trains allant vers Hyères, en conservant la voie existante



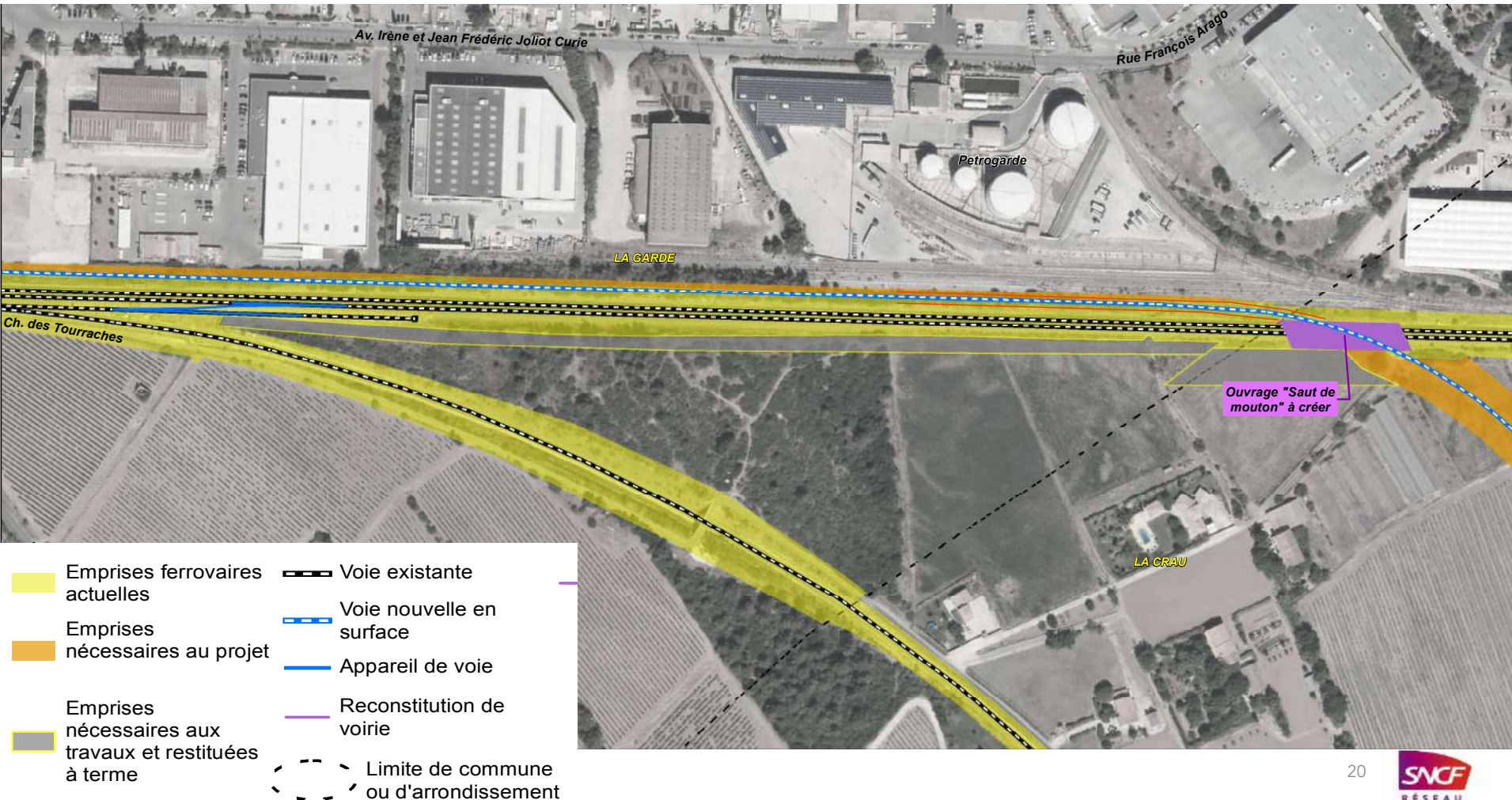
# Variante « saut de mouton » sans dévoiement

## 1/3 – secteur de la gare



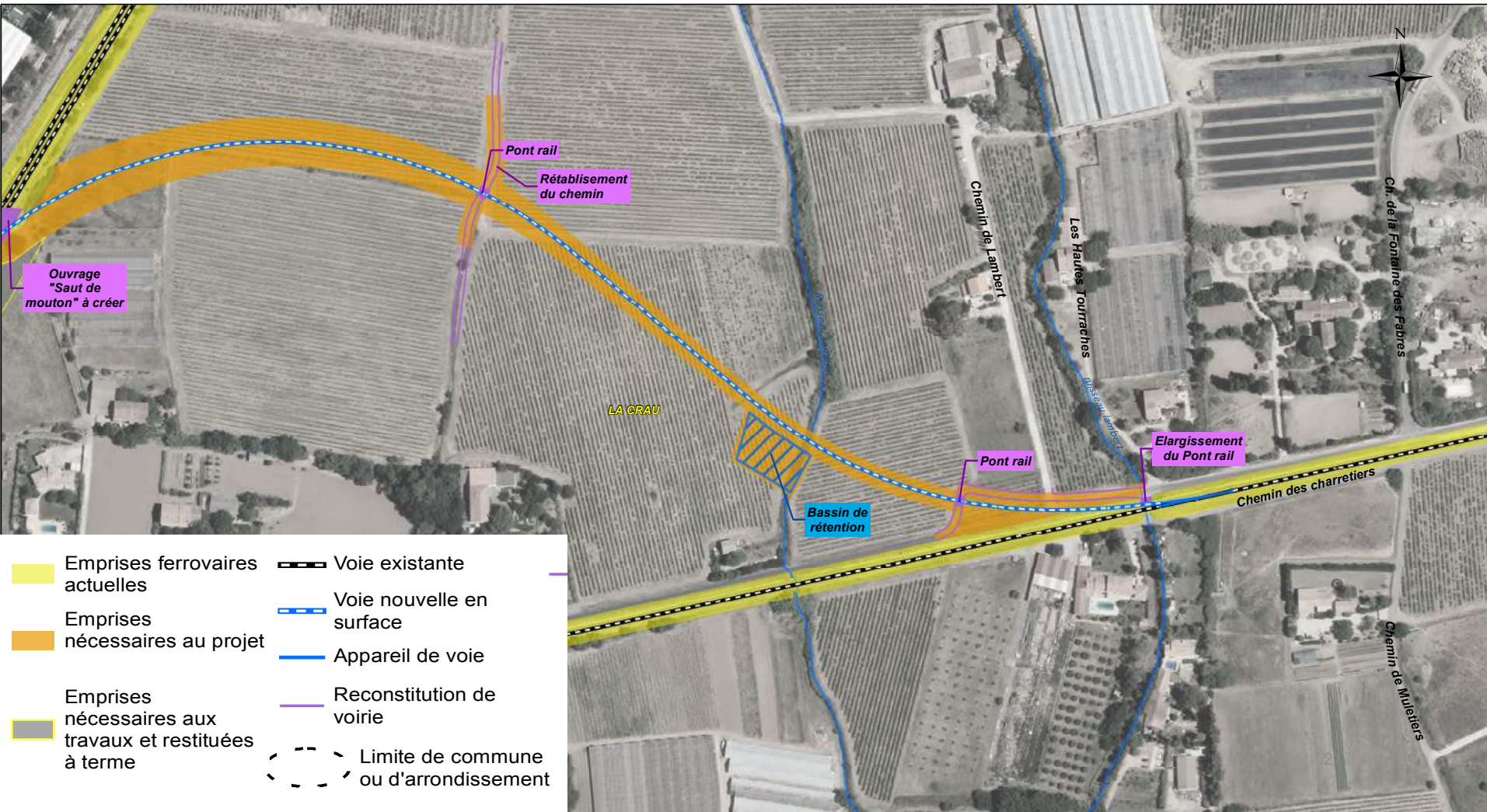
# Variante « saut de mouton » sans dévoiement

## 2/3 – secteur du bois des Tourraches



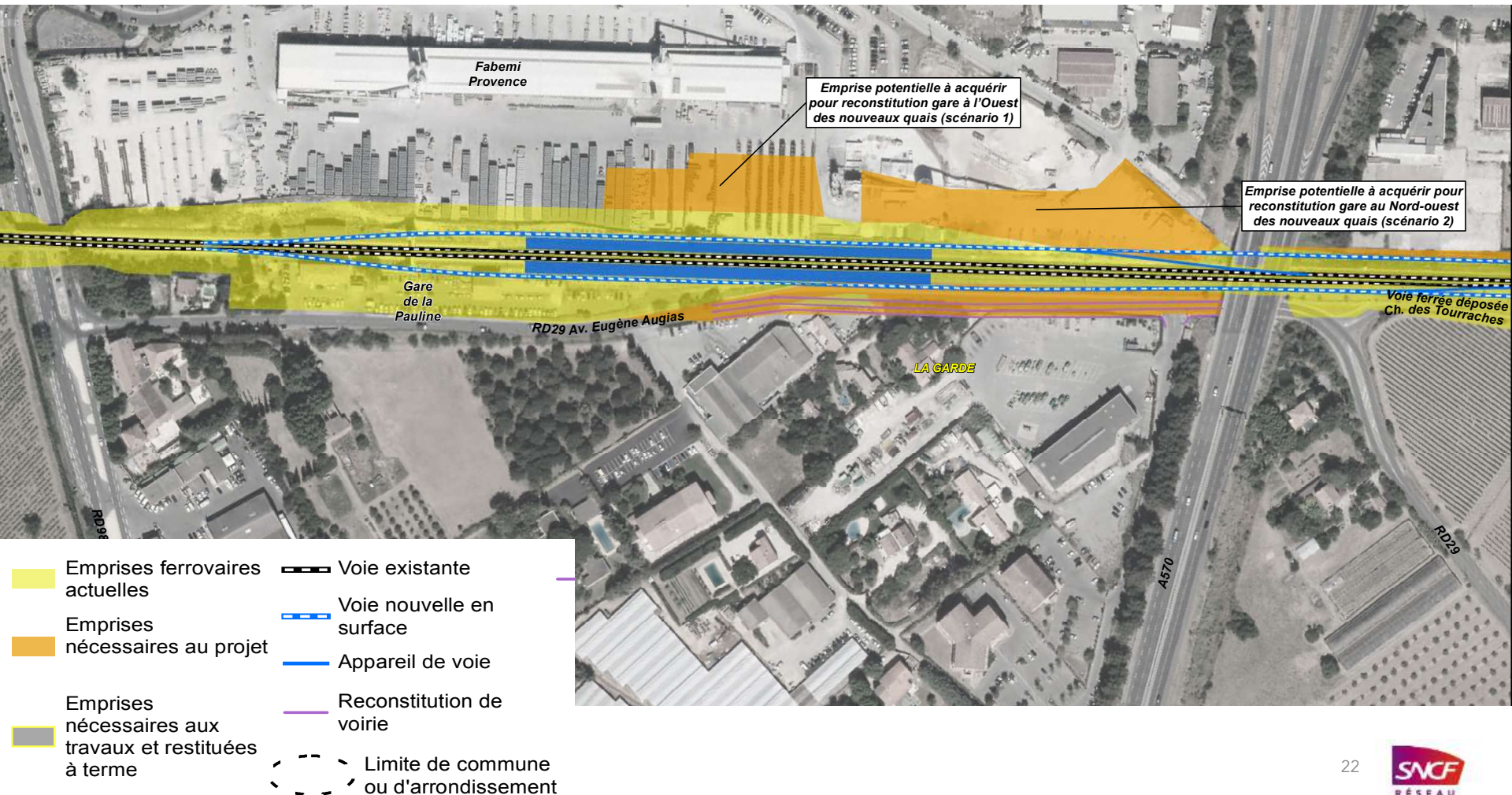
# Variante « saut de mouton » sans dévoiement

## 3/3 – secteur La Crau



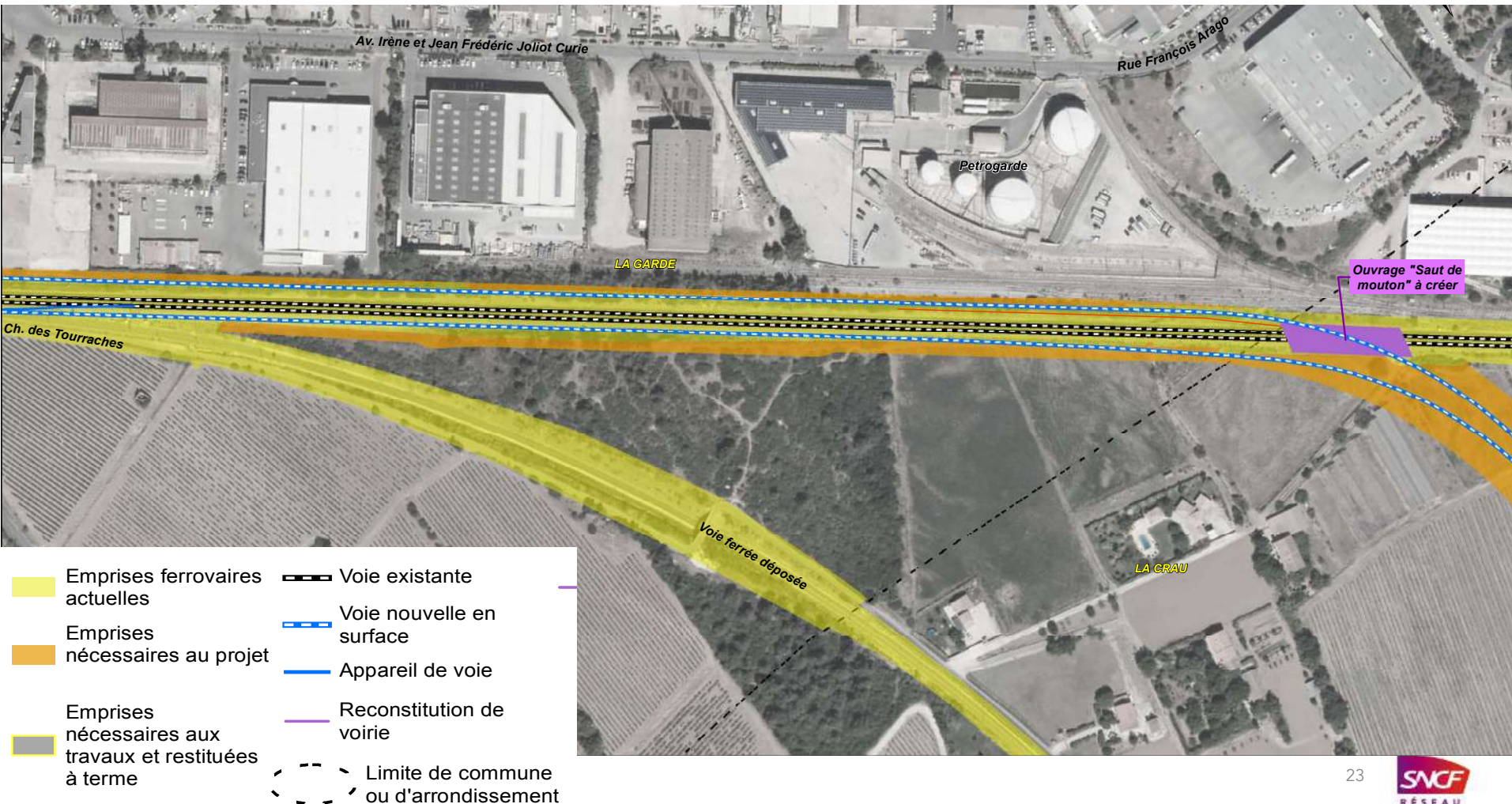
# Variante « saut de mouton » avec dévoiement

## 1/3 – secteur de la gare



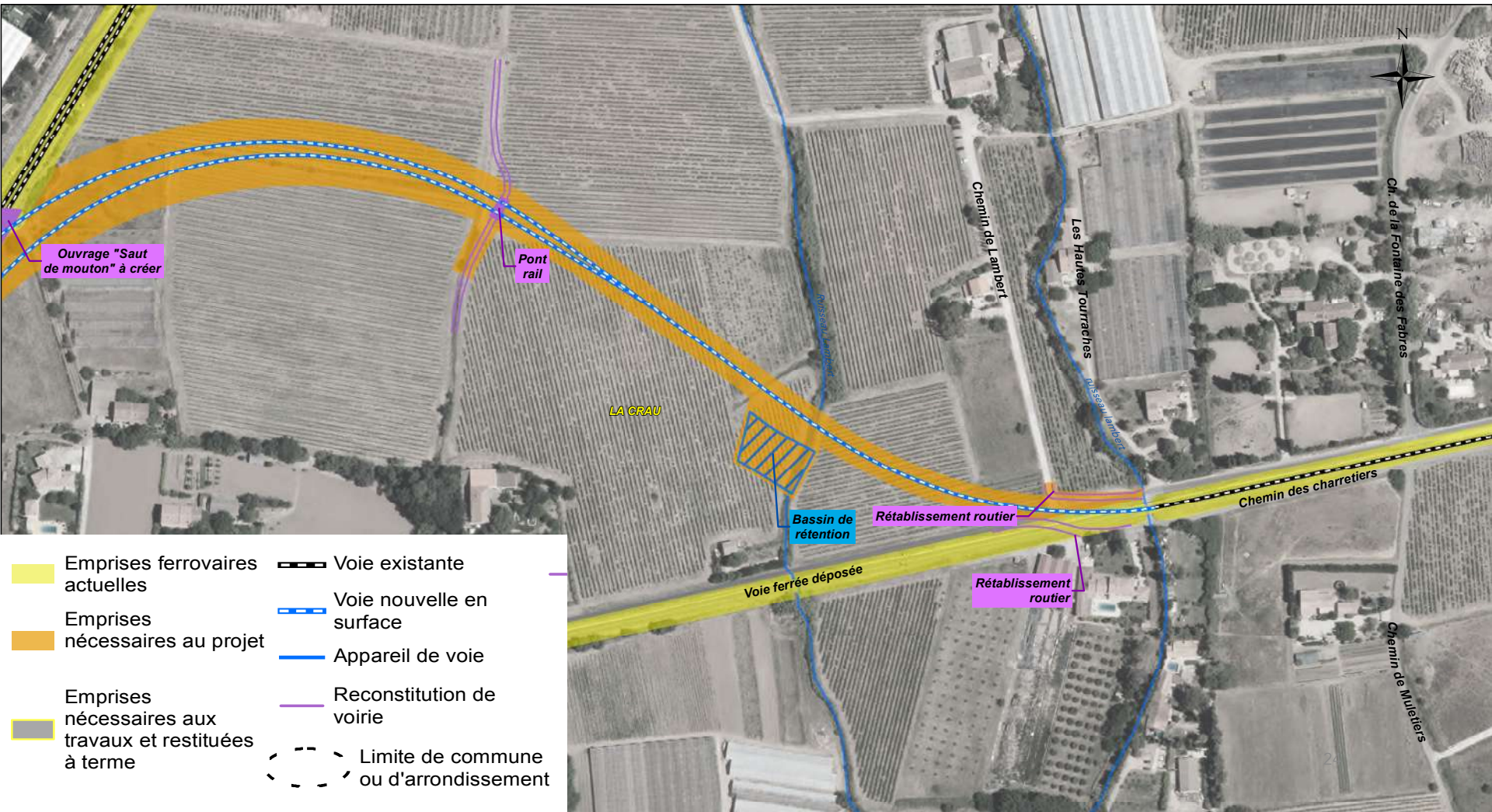
# Variante « saut de mouton » avec dévoiement

## 2/3 – secteur du bois des Tourraches



# Variante « saut de mouton » avec dévoiement

## 3/3 – secteur La Crau





# Variante « saut de mouton » avec dévoiement vue 1



Vue vers le nord-est

# Variante « saut de mouton » avec dévoiement vue 2



Vue vers le Sud

# Variante « saut de mouton » avec dévoiement vue 3



Vue depuis le début du  
débranchement

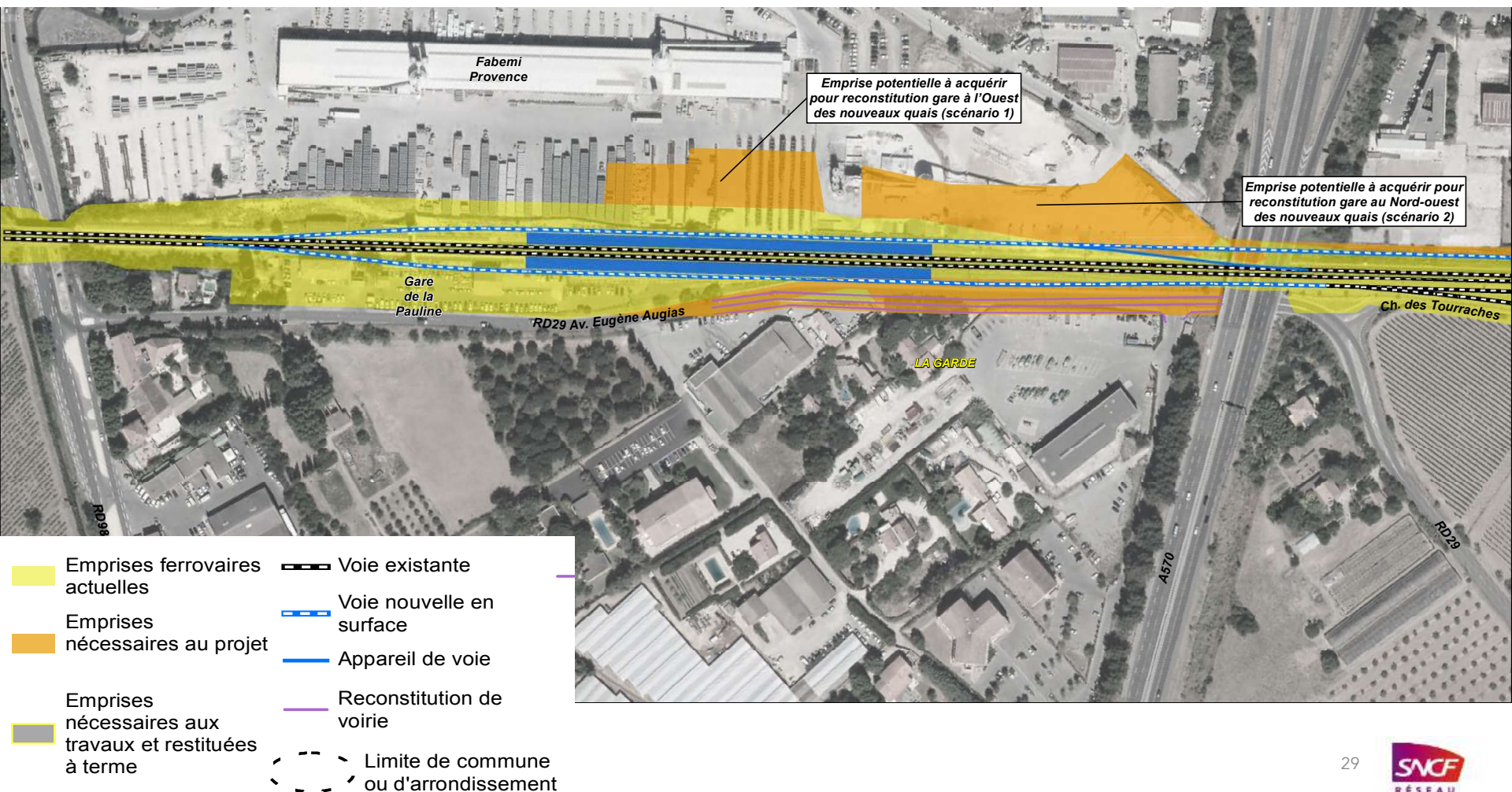
# Variante « saut de mouton » avec dévoiement vue 4



Le saut de mouton

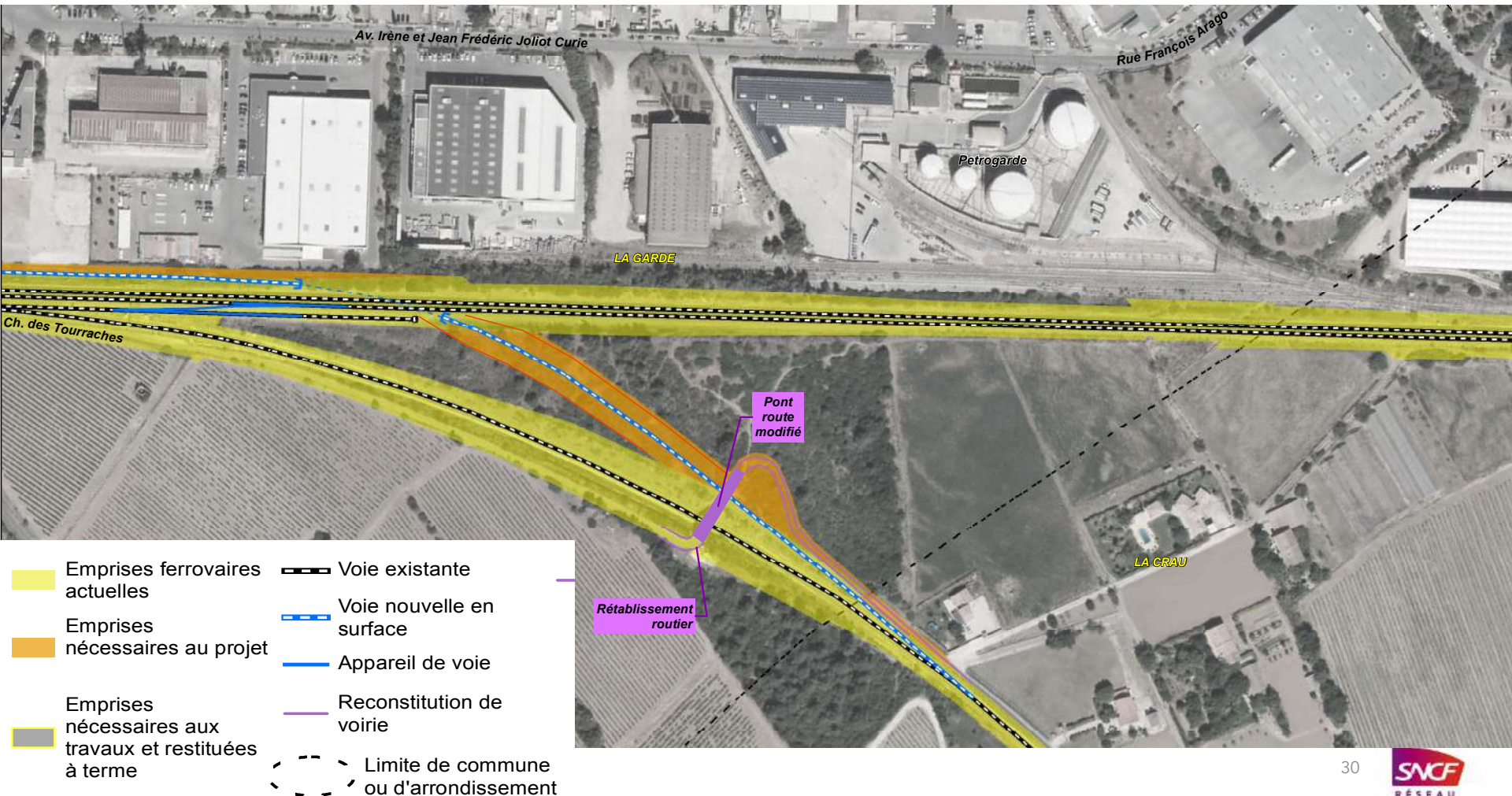
# Variante « en terrier »

## 1/2 - secteur gare



# Variante « en terrier »

## 2/2 – secteur du bois des Tourraches



# Variante « en terrier » vue 1



Vue d'ensemble vers le sud-est

# Variante « en terrier » vue 2



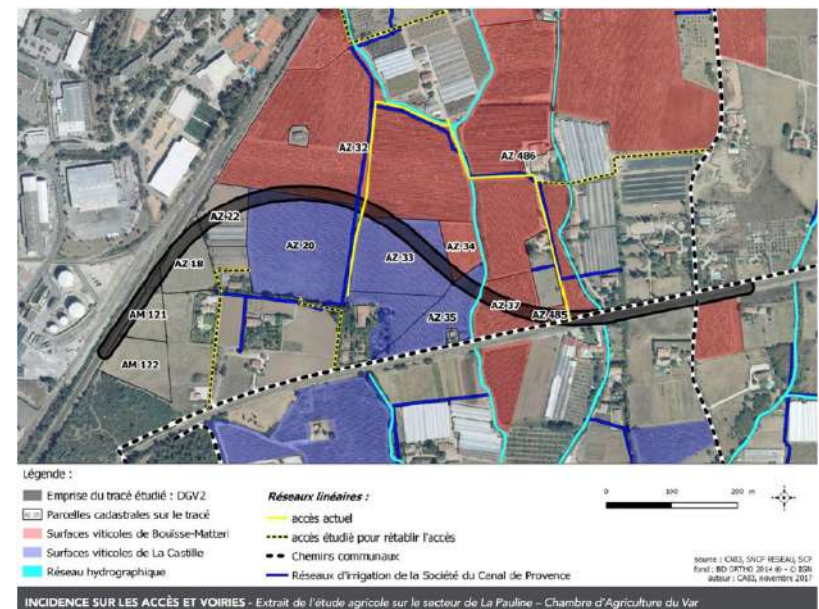
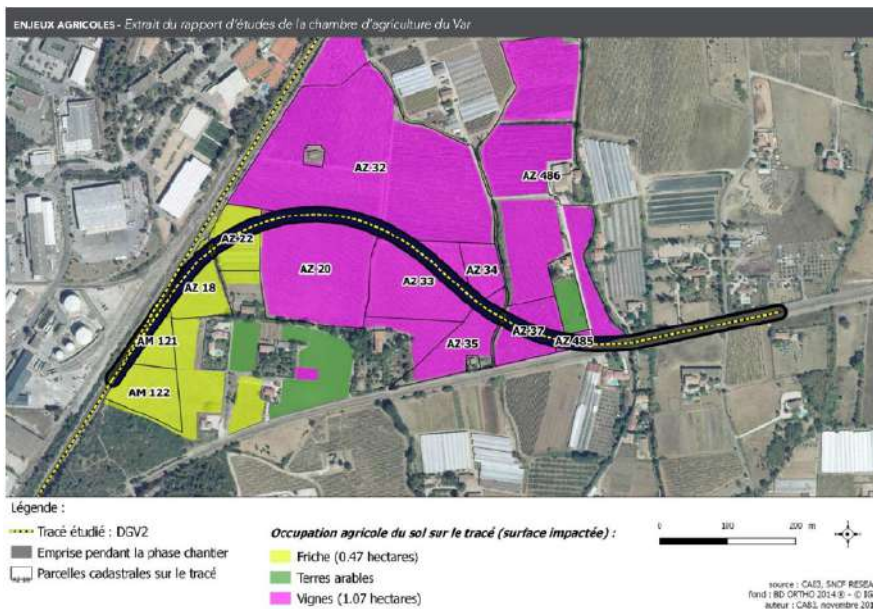
Vue vers le sud-ouest



# Enjeux agricoles

Uniquement pour les solutions dites en « saut de mouton »

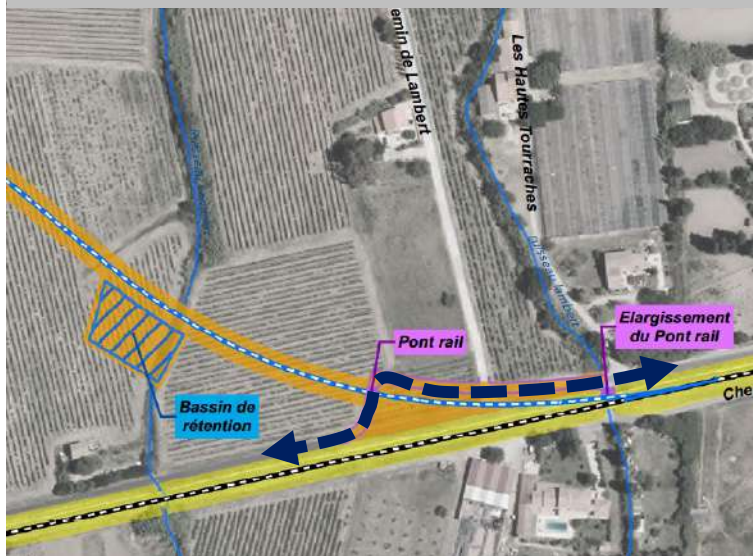
- Acquisitions nécessaires de 1,5 à 2 hectares de terres agricoles (vignes)
- Rétablissement prévu des accès aux parcelles



# Rétablissement des accès : variante « saut de mouton »

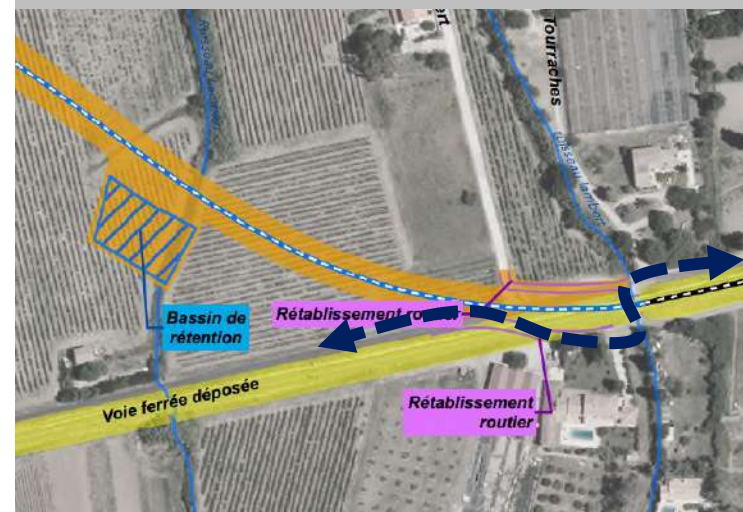
- Les accès aux parcelles agricoles seront maintenus grâce à un ouvrage d'art
- Au droit du Chemin de Lambert un ouvrage permettra le rétablissement de l'accès routier

Solution sans dévoiement de la ligne existante



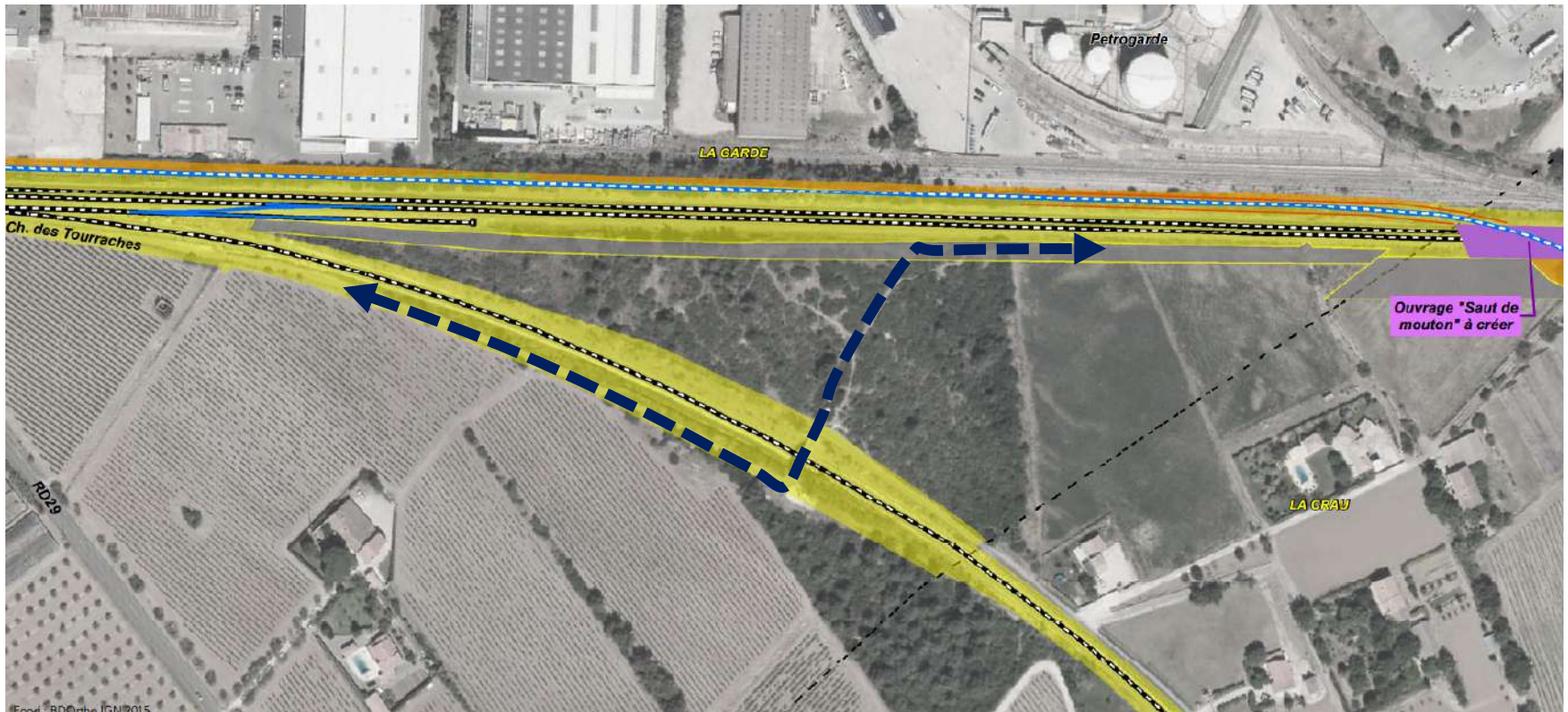
Ouvrage de rétablissement des accès aux parcelles

Solution avec dévoiement de la ligne existante



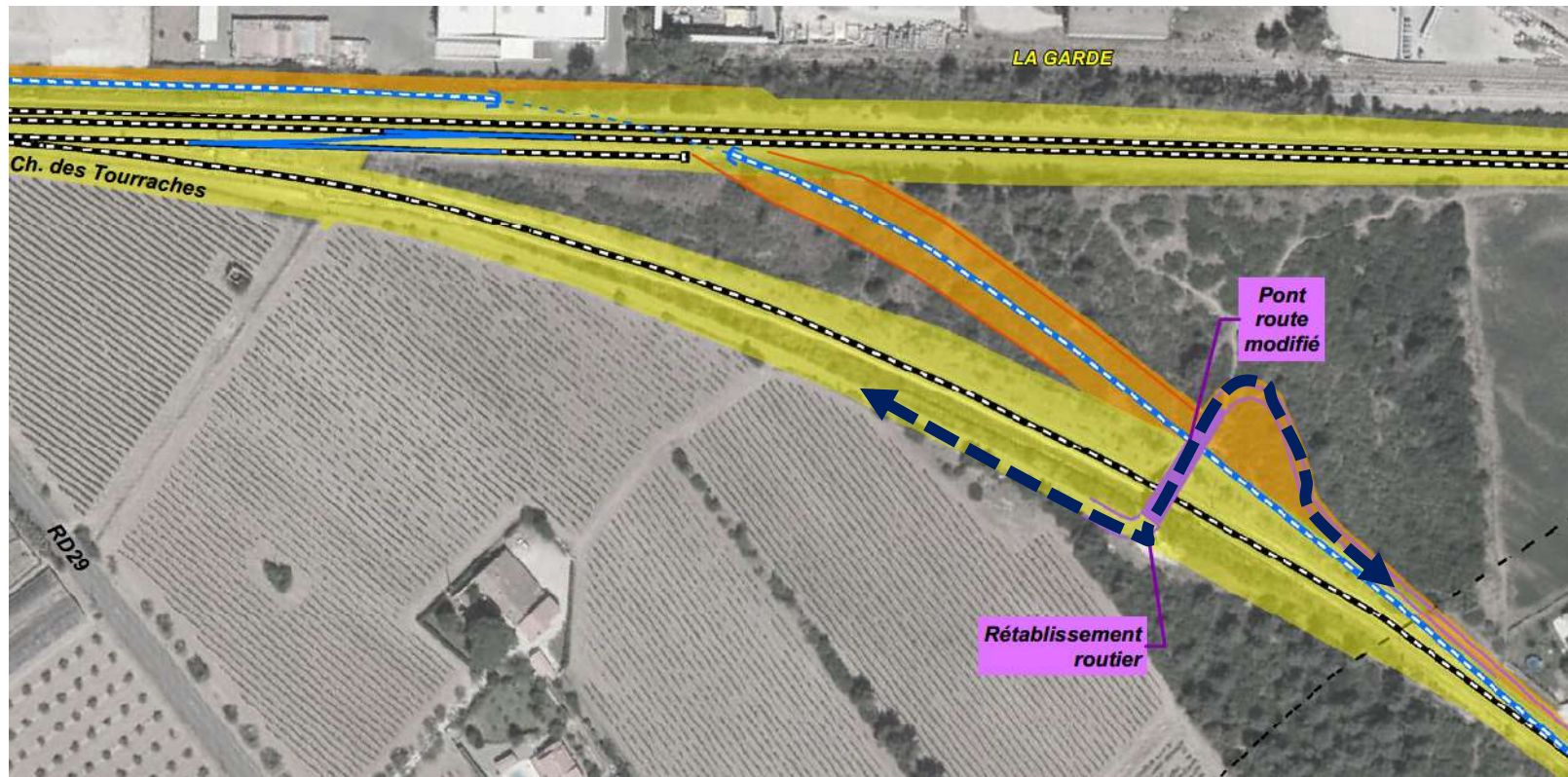
# Rétablissement des accès : variante « saut de mouton » (phase chantier)

Pour la famille en « Saut de Mouton » un accès pourrait être envisagé en prolongeant l'ouvrage du Chemin des Tourraches par une piste chantier pour rejoindre la zone du « saut de mouton »



# Rétablissement des accès : variante « terrier »

L'ouvrage du Chemin des Tourraches passant sur les voies sera modifié

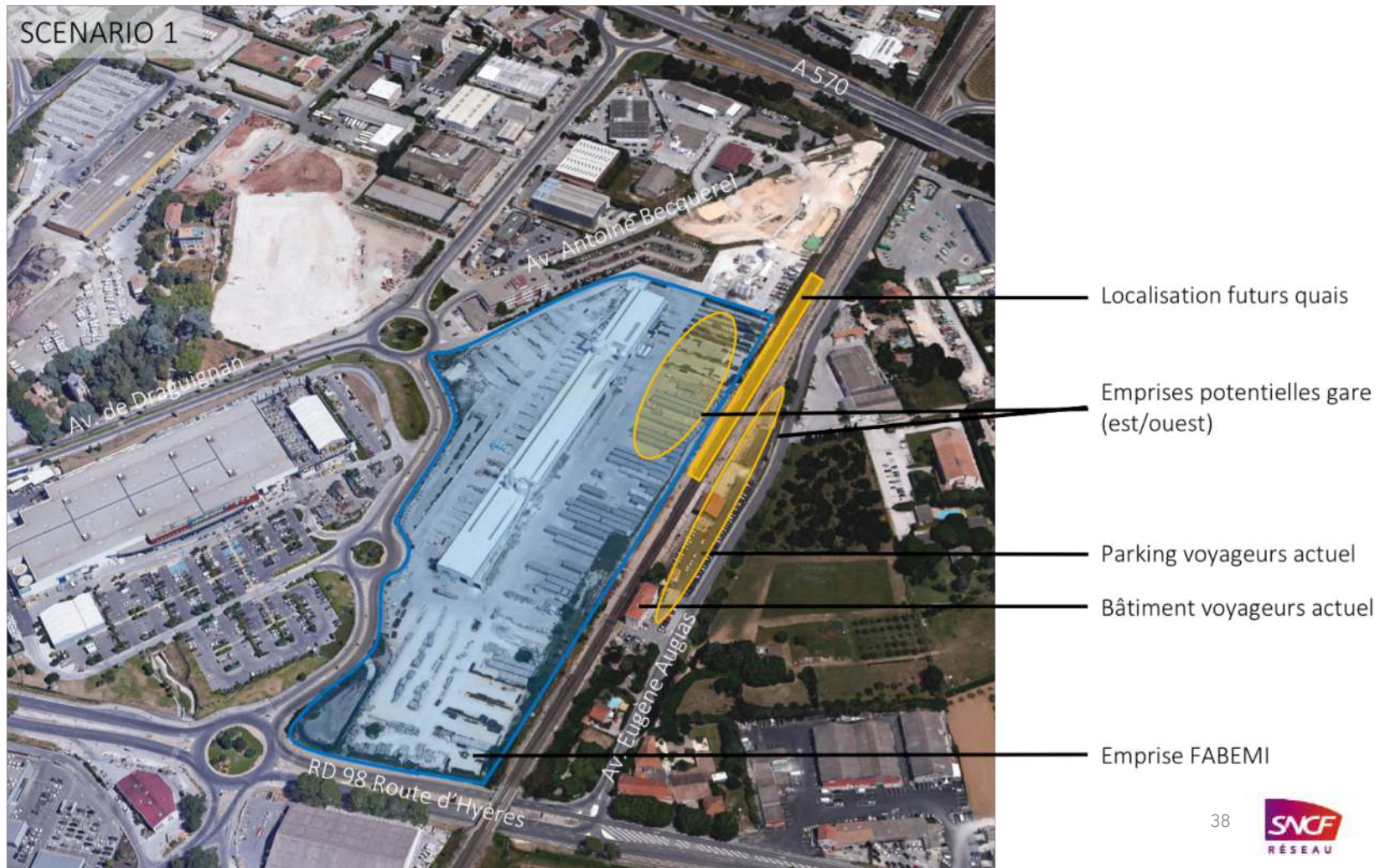


# La gare de La Pauline

- **Mise à 4 voies à quai de la gare actuelle de La Pauline**
  - Décalage des quais vers le nord
  - Création de 2 voies nouvelles → 220 m à quai
  - Reconstruction du bâtiment voyageurs dans l'axe des nouveaux quais
- **Ouverture de la gare sur la zone d'activités à l'ouest des voies ferrées, pour un double accès est/ouest**
- **Des espaces intermodaux**
  - Parkings voitures, parkings deux roues, déposes-minutes, arrêts de bus → aménagés de part et d'autre des voies
  - Entre 100 et 200 places sont prévues pour le stationnement des voitures particulières (dimensionnement à ajuster pour répondre aux besoins ferroviaires et limiter la congestion routière)
- **2 scénarios d'aménagement** de la gare à définir en cohérence avec le programme urbain de la collectivité sur le secteur

# La gare de La Pauline : 2 scénarios d'aménagement envisagés

## ■ Scénario 1



# La gare de La Pauline : 2 scénarios d'aménagement envisagés

## ■ Scénario 2



Emprises potentielles gare (est/ouest)

Localisation futurs quais

Parking voyageurs actuel

Bâtiment voyageurs actuel

# Gare de La Pauline

vue 1 (pas de représentation du bâtiment voyageurs et des parkings)



Vue vers le nord-est



# Gare de La Pauline

vue 2 (pas de représentation du bâtiment voyageurs et des parkings)



Vue vers le nord

# Coûts des aménagements dans le Var (€ constants)

- **Bifurcation de La Pauline : 118 M€**
  - **Bifurcation dénivelée sans dévoiement de la ligne existante**
  - **Provision pour risque SEVESO**
- Terminus gare ouest Toulon (chiffrage d'une variante) : 59 M€
- Terminus Carnoules : 7 M€

# 3. ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANÇÉES PAR :

12/09/2019



# Règles pour les échanges

- Respect
- Ecoute
- Pas de jugement
- Bienveillance
- Les échanges sont enregistrés → verbatim
- Des photographies peuvent être prises
- Sollicitation de prise de parole auprès de l'animateur : présentez-vous
- Pour une bonne prise en compte de votre point de vue, merci d'attendre qu'un micro vous soit remis



# Echanges avec les participants

Vos questions ?

Vos contributions ?



- Sollicitez la prise de parole auprès de l'animateur
- Attendez le micro pour parler
- Présentez-vous
- Posez votre question ou formulez votre intervention de façon concise (2 à 3 minutes maximum)

# Dispositif de concertation avec le public

## 12 juin - 18 octobre 2019

### Outils d'information et de recueil des contributions

- Site internet LNPCA : [www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr](http://www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr)
- Film de présentation du projet
- Dossier support de la concertation → Communes / Co-financeurs
- Expositions → Communes / Co-financeurs
- Registres → Communes / Co-financeurs

# Dispositif de concertation avec le public

## 12 juin - 18 octobre 2019

### Prochaines réunions sur le nœud ferroviaire toulonnais

#### Réunions publiques locales

- 7 octobre à 17h30
  - Mairie de La Seyne-sur-Mer → secteur Ouest Var

#### Ateliers thématiques

- 27 septembre 2019 à 18h : *Environnement Développement Durable*
    - Maison des services publics à Toulon
  - 2 octobre 2019 à 18h : *Socio-économie*
    - EMD rue Biaggi à Marseille
  - 3 octobre 2019 à 18h : Saturation ferroviaire
    - Hôtel Campanile à Nice aéroport
- Inscription sur le site internet pour bénéficier d'un transport en commun

#### Réunion de clôture

- 15 octobre, à Toulon - Maison des services publics de Sainte Musse

# MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANÇÉES PAR :

12/09/2019





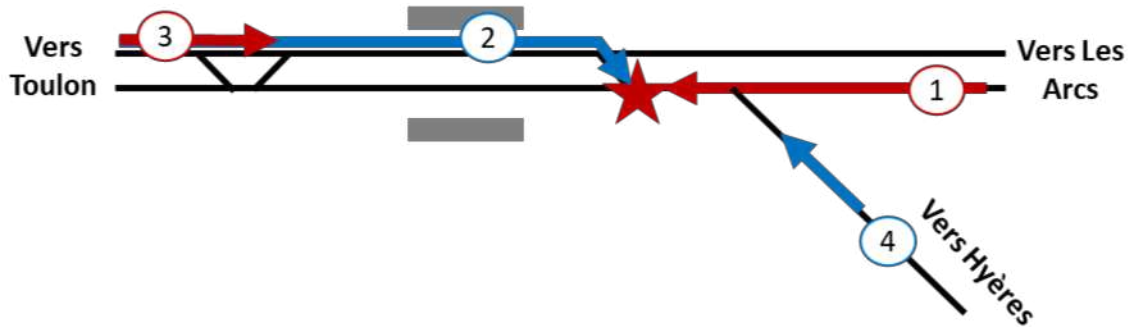
# DIAPOSITIVE COMPLÉMENTAIRE PRÉSENTÉE EN SÉANCE

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANÇÉES PAR :

12/09/2019



# Résolution des conflits sur la ligne La Pauline - Hyères

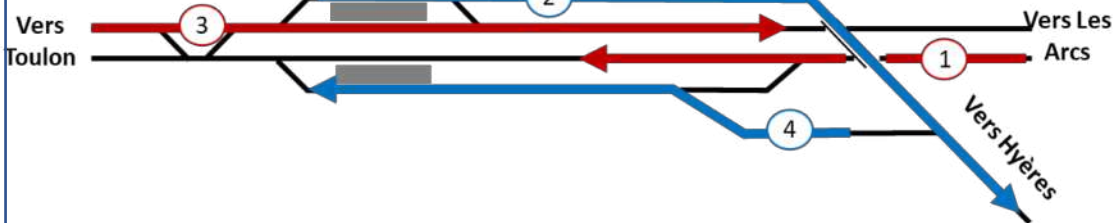


Un train en provenance des Arcs qui arrive en retard à La Pauline (1)

Bloque le train vers Hyères sur la voie Marseille Vintimille (2)

Qui lui-même bloque le train en provenance de Toulon à destination des Arcs (3)

Il bloque également le TER en provenance de Hyères (voie unique) (4)



Un train en provenance des Arcs qui arrive en retard à La Pauline (1)

Ne met pas en retard le train vers Hyères grâce à la suppression du cisaillement (2)

Le train vers les Arcs et celui en provenance de Hyères respectent leurs horaires (3)

La création d'un alternat (4 voies à quai) en gare assure la possibilité de réaliser des rattrapages ou des dépassements de trains sans affecter la régularité et permet d'adapter les horaires